



CONCOURS DE NOUVELLES

"LA VIE D'UN.E ETUDIANT.E SUR LE CAMPUS EN 2050"

RÈGLEMENT DU CONCOURS

PRINCIPE DU CONCOURS

Article 1 - Présentation

Dans le cadre des 30 ans de l'Université sur le campus de La Roche-sur-Yon, l'association Le Fil organise un concours de nouvelles ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire du 1er juin 2021 au 20 juillet 2021.

Chaque participant.e aura jusqu'au 20 juillet 2021 pour faire parvenir une nouvelle d'une à quatre pages sur le thème : « La vie d'un.e étudiant.e sur le campus, en 2050. »

Les meilleurs écrits seront récompensés le 9 septembre 2021 lors de la Fête du Campus suite à la délibération du jury.

Article 2 - Condition de participation

Ce concours est ouvert à l'ensemble des étudiant.e.s et au personnel du Centre Universitaire Départemental, de l'Inspé, de l'IUT de La Roche-sur-Yon et de Polytech Nantes.

La participation au concours peut s'effectuer de manière individuelle ou en groupe.

INSCRIPTION

Article 3 - Modalités d'inscription

Chaque candidat.e signalera sa participation auprès de l'association Le Fil, par mail : asso-lefil@univ-nantes.fr ou via instagram (@associationlefil).

Lors de l'inscription, le ou la participant.e indiquera son nom et prénom, une adresse mail valide et sa filière / fonction.

Dans le cas d'une participation groupée, un seul membre du groupe peut signaler la participation au concours, à condition que les noms et prénoms de ses partenaires soient renseignés dans son message. Lors d'une participation groupée, le nombre de membres par groupe est limité à 3. En cas de gain, les lots devront être partagés entre les membres sans intervention des organisateurs du concours.

Article 4 - Confirmation d'inscription

Chaque candidat.e recevra une confirmation de son inscription ainsi qu'un numéro de candidat.e. Ce numéro sera indispensable pour la remise de la nouvelle. Il permet de certifier l'anonymat des nouvelles et donc l'impartialité du jury. C'est pour cela qu'il vous sera demandé de ne pas le communiquer.

Le numéro de candidat.e est strictement personnel et ne pourra pas être échangé avec une personne tierce.

ENVOI DES NOUVELLES

Article 5 - Date limite

Les nouvelles devront être envoyées avant le 20 juillet 2021, 23h59 heure de Paris. Au-delà de cette date, les nouvelles ne seront pas acceptées.

Article 6 - Présentation

Chaque nouvelle devra respecter les règles suivantes :

- être composée d'une à quatre pages

- être au format PDF
- proposer une nouvelle en rapport avec le sujet
- comporter un titre
- utiliser la police Times New Roman, taille 12, en justifié et avec un interligne de 1
- nommer le fichier par le numéro de candidat.e
- ne comporter aucun propos discriminatoire, diffamant ou contraire à l'ordre public et à la loi
- ne pas comporter de plagiat

Article 7 – remise des nouvelles

Les nouvelles seront remises par mail, à l'adresse suivante : asso-lefil@univ-nantes.fr
Lors de l'envoi, il est demandé d'indiquer comme objet : Concours de nouvelles - le campus en 2050.

Le fichier devra être renommé avec le numéro de candidat.e pour conserver l'anonymat(attention à ne pas renseigner nom et/ou information personnelle...)

Article 8 – Droits d'auteurs

Tout.e.s les participant.e.s renoncent à leurs droits d'auteurs et s'engagent à ce que leur œuvre primée puisse être publiée sur tout support de publication. Le ou la gagnant.e autorise gracieusement la citation de leur nom, la reproduction de leur photo ainsi que la publication à des fins d'informations liées au présent concours.

Article 9 : Délibérations du jury

Le jury sera composé de membres de la communauté universitaire, d'étudiant.e.s et de membres du personnel. Aucune information relative aux délibérations du jury ne sera communiquée. Les jury sont tenus à la discrétion quant aux délibérations. Le jury est pleinement souverain, aucune contestation ne sera possible.

Le jury sera attentif aux critères suivants :

- originalité,
- respect de l'orthographe et de la grammaire.
- style de l'auteur
- la cohérence avec le sujet

Le concours est interdit aux membres du jury.

Article 10 : Lots à gagner

Les lots à gagner sont les suivants :

- Un recueil de l'ensemble des nouvelles respectant le règlement sera imprimé et remis à chaque participant.e courant septembre 2021.
- Un sweat campus de l'Université à La Roche-sur-Yon
- Un chèque cadeau valable à la Librairie Agora
- Un crayon à planter